

Marais de Boistray

Compte-rendu de la réunion de bilan du plan de gestion 2011-2015 et concertation pour le prochain programme d'actions 04 octobre 2016

Membres présents ou représentés :

EPINAT Sylvie (Maire de Saint-Georges-de-Reneins)
BARONE Sylvain (Adjoint au Maire de Saint-Georges-de-Reneins)
RODRIGUEZ Jésus (Conseiller municipal de Saint-Georges-de-Reneins)
SUSSETTO Jean-Pierre (Président de l'AAPPMA de St-Georges-de-R.)
BOUCHISSE Laurent (AAPPMA, garde de pêche particulier)
MOUSNIER Bernard (RTE, GET Lyonnais)
FAVRE Dominique (Président de l'Association de chasse communale de St-Georges-de-R.)
RIBATTO Edouard (FRAPNA 69)
PERRAUD Stéphanie (Granulats Vicat)
D'ADAMO Christophe (LPO 69)
WEIGNERTNER Franck (EPTB Saône et Doubs)
AUBERT Lucien (Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais)
GACON Pierre (Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Rhône et de la Métropole de Lyon)
CULAT Aurélien (Conservatoire Botanique National du Massif Central)
ELOY Gilbert (Association de chasse communale d'Arnas)
CHARBONNEL Guy (Président de l'Association de chasse communale d'Arnas)
DORIER Jean-Michel (Fédération des chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon)
DAILLY Didier (Fédération des chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon)
KABALIN Franck (Conseil Départemental du Rhône)
MAYET Joël (ONSEMA service départemental du Rhône°)
MELCION Nathalie (CEN-RA)
BARBIER Cécile (CEN-RA)

Membres excusés :

PAGES Audrey (Chambre d'Agriculture du Rhône)
ROZIER Jérôme (Exploitant agricole)
GOBET Stéphanie (Exploitante agricole et Syndicat agricole)

Nathalie Melcion du Cen invite les participants à exprimer leurs attentes pour le prochain programme d'actions à l'aide de post-it (une idée = un post-it) puis Cécile Barbier présente les points forts du bilan du plan de gestion sur la période 2011-2015.

1. Bilan des actions et suivis 2011-2015

➤ cf. diaporama de séance joint

Les 6 objectifs sont rappelés :

Objectif 1 : Conserver, voire accroître, l'intérêt patrimonial des milieux herbacés hygrophiles

Objectif 2 : Restaurer et maintenir les milieux aquatiques annexes

Objectif 3 : Conserver la richesse écologique des pelouses sèches sableuses

Objectif 4 : Maintenir ou améliorer la qualité des boisements alluviaux

Objectif 5 : Sensibiliser et informer le public

Objectif 6 : Conserver, voire accroître, la fonctionnalité du marais

Discussion - échanges :

Objectif 1

Didier Dailly souhaite savoir si la régression des effectifs de l'avifaune paludicole (= des marais) est une tendance locale ou si c'est une tendance également observée au niveau national.

Christophe D'Adamo répond que les effectifs les tendances nationales vont dans le même sens de baisse des effectifs mais que certaines espèces qui se portaient bien sur le marais ont nettement régressé : c'est le cas par exemple du phragmite des joncs.

Aurélien Culat s'interroge sur les témoins pour le suivi de la végétation.

Le Cen dispose d'une transect « témoin » pour la gestion fauche tardive et pâturage de la cariçaie mais pas pour la gestion mixte fauche et pâturage de regain.

Objectif 3

Aurélien Culat précise que plusieurs niveaux de dégradations des pelouses sèches sableuses sont observés et que la gestion dépend aussi de l'activité des lapins qui rajeunissent les milieux. Sur les zones concernées par le centre équestre et la prairie pâturée, la dégradation est liée à l'impact fort du piétinement des équidés et des bovins. La concertation avec les différents acteurs : exploitant agricole, centre équestre reste un point à travailler dans la prochaine programmation.

Objectif 6

Il y a un consensus sur le constat d'un assèchement du marais. Plusieurs hypothèses sont proposées et discutées par les participants :

- baisse du niveau de la Saône et endiguement du lit (mais les aménagements datent des années 1960, donc les conséquences devraient être visibles depuis longtemps) ;
- des conditions hydrologiques de la Saône assez constantes (pas d'épisode de crue importante observé ces dernières années) ;
- les effets des barrages dont l'ouverture des clapets se fait avant la crue, ce qui contribue à diminuer localement les inondations ;
- la gestion des vannages et l'ouverture des pelles qui ne permet pas une remontée d'eau dans les terres. La gestion n'est pas optimale, avec des potentiels conflits d'usage ;
- les effets du changement climatique.

Sur la question du suivi du brochet, Pierre Gacon rappelle que c'est le facteur hydrologique qui conditionne la reproduction du brochet (en dehors de la problématique de la gestion des vannages). Les suivis effectués dans les années 1980 montrent des densités de brochet bien plus importantes avec des niveaux d'eau plus hauts, plus longtemps.

Il rappelle l'intérêt des suivis hydrologiques pour évaluer la qualité des réseaux hydrographiques.

2. Echanges autour du futur programme d'actions

Les propositions notées sur post-it en début de réunion sont partagées : chaque participant est invité à exprimer son/ ses idées pour la suite du programme d'actions. Celles-ci ont été reformulées collectivement et organisées selon le schéma ci-après. Faut de temps, certaines idées n'ont pu être exprimées en séance, mais elles ont été ajoutées en bas du schéma.

A noter : les formulations exactes notées sur post-it figurent en annexe de ce compte rendu.

Les thématiques principales discutées portent sur :

- **Le maintien des niveaux d'eau dans le marais**

Une amélioration des connaissances sur le réseau hydrographique paraît nécessaire, pour conduire ensuite des actions concrètes. Un état des lieux sur le linéaire du bief de Laye est important à mener (envasement, ensablement, embâcles...), ainsi qu'une concertation concernant l'optimisation des vannages.

Sur le plan de la qualité de l'eau, un état des lieux des collecteurs de l'autoroute est à mener en lien avec APRR.

- **La prise en compte des enjeux de biodiversité** lors des actions de gestion ou de restauration de milieux. La poursuite des suivis est importante à maintenir notamment sur les espèces à enjeux (oiseaux paludicoles, amphibiens, découvertes récentes notion de corridors entre sites...). Par contre, les suivis « flore patrimoniale » pourront être allégés.

- **La sensibilisation et l'ouverture aux publics**

La commune de Saint-Georges de R. souhaite faire découvrir le marais auprès d'un large public par des visites thématiques, des sorties « découverte des métiers liés à la gestion du marais », etc. Le marais doit également être support d'animations pour les scolaires. Un sentier pédagogique gagnerait à être mis en place.

- **La veille et l'action sur les espèces invasives**

Une veille et des actions ciblées sur les invasives sont à mettre en place, tant en ce qui concerne la faune (ragondins) que la flore (foin faux-indigo notamment).

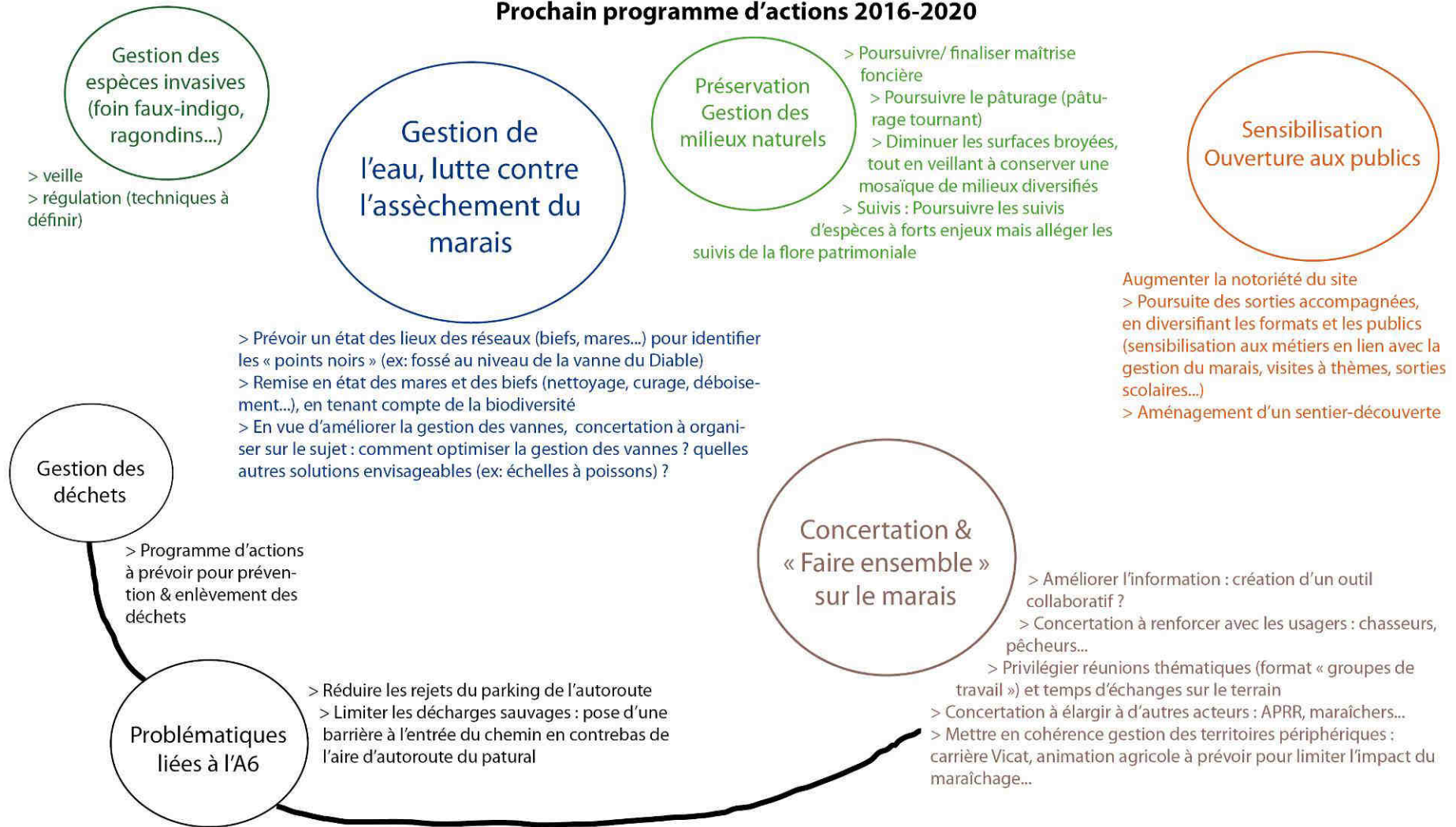
- **Les problématiques de déchets et de pollution en lien avec l'autoroute A6**

Une réflexion est à conduire sur ces points. En particulier, il s'agira de renforcer la concertation avec les usagers périphériques du marais (SAPRR notamment), afin de préserver la fonctionnalité des corridors écologiques existants (Est-Ouest) et de travailler sur les problèmes de déchets et pollutions. La commune précise que pour 2017 un appel à projet est lancé par l'Etat pour la révision des contrats avec les sociétés d'autoroutes, ce qui peut constituer une opportunité intéressante à saisir. Enfin concernant les dépôts sauvages, des plaintes sont déposées par la commune.

- **La concertation autour du programme d'actions**

Les participants souhaitent davantage de réunions thématiques et de groupes de travail sur site. Un outil collaboratif (type blog) pourrait être mis en place afin de faciliter l'échange d'informations. Les partenaires situés en périphérie du site tels que Vicat souhaitent être davantage associés au projet avec des échanges plus fréquents. Enfin, la concertation est souhaitable tout au long du plan de gestion afin d'échanger et de recadrer les actions si nécessaire.

Prochain programme d'actions 2016-2020



Autres «souhais» exprimés sur post-it mais non discutés en réunion faute de temps :

- > Évaluation des opérations de restauration/ gestion des habitats à prévoir
- > Plus de parcelles pour l'éleveur
- > Trouver un meilleur équilibre usages agricoles/ enjeux biodiversité
- > Prendre en compte l'ensemble de la biodiversité

- > Préserver les plantes patrimoniales, les populations d'oiseaux spécifiques et les populations d'amphibiens
- > Remettre en état la grande roselière Sud
- > Maintenir des îlots non gérés de boisements alluviaux

Organisation des prochaines réunions

Les participants expriment le souhait de privilégier des réunions en format « groupe de travail » plutôt qu'en plénière, et si possible sur le terrain.

Pour la suite de la co-construction du prochain programme d'actions, le Cen Rhône-Alpes organisera donc deux ou trois réunions thématiques pour approfondir les points nécessitant davantage d'échanges :

- la gestion de l'eau sur le marais
- la gestion de la végétation sur le marais et notamment la thématique des invasives
- l'ouverture au public du site

Ces réunions, sous forme de groupe de travail, pourront avoir lieu en salle ou sur le terrain.

Une réunion du comité de pilotage en début d'année 2017 permettra de soumettre à discussion collective le futur programme d'actions.

Nathalie Melcion et Cécile Barbier



Concertation autour du nouveau programme d'actions du marais de Boistray

Annexe

Les idées exprimées par les participants sur des post-it (retranscription exacte)

Pour une meilleure lisibilité, les idées ont été classées par thématique.

Figurent en italique les idées qui n'ont pas été exprimées en séance

Gestion de l'eau dans le marais

Conserver le caractère humide du site

Améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique et tenter d'agir dessus

Amélioration de la gestion des vannages

Gestion des vannes

Améliorer la gestion des vannes pour assurer une meilleure continuité

Poursuite de l'entretien du bief et des frayères

Nettoyage du fossé au niveau de la vanne du Diable

Entretien des mares pour favoriser les niveaux d'eau

Remise en état des points d'eau (ragondins, saules) + état des fossés

Gestion des espèces invasives

Poursuivre la veille sur les espèces exotiques envahissantes et renforcer les actions sur ces espèces

Ne plus rencontrer sur le marais d'espèces invasives

Arrachage du faux-indigo

Régulation d'espèces : ragondins

Actions de gestion (pâturage, fauche, broyage)

Poursuivre le pâturage sur le marais (pâturage tournant)

Diminuer les actions de broyage

Rééquilibrer les usages agricoles du site et les enjeux biodiversité

Mettre à disposition plus de parcelles pour l'éleveur bovin

Continuer le partenariat avec le CEN : fauchage et broyage

Actions de préservation de la biodiversité

Maintenir des objectifs et des actions de gestion prenant en compte l'ensemble de la biodiversité

Poursuivre, voire renforcer les actions de conservation des populations d'oiseaux du marais de Boistray (Phragmite, Locustelle, Bruant des roseaux)

Poursuivre les actions de conservation des populations d'amphibiens, en développant également les enjeux liés aux continuités écologiques (ex : Bois Baron)

Assurer la préservation des enjeux sur les territoires de la commune d'Arnas (roselière)

Assurer le retour et la remise en état de la grande roselière sud

Maintenir des îlots non gérés de boisements

Continuer d'observer les plantes patrimoniales sur le site

Suivis

Poursuivre les suivis d'espèces

Que les opérations de restauration/gestion des habitats soient évaluées (état de conservation) notamment les zones pâturées et fauchées

Suivis des aménagements réalisés

Lien avec l'autoroute A6 (pollution/corridors)

Pose d'une barrière le long de l'autoroute pour limiter les accès et par conséquent les décharges sauvages

Les rejets du parking de l'autoroute : comment faire pour les réduire: huiles et ordures ?

Etudier les effets de l'autoroute sur l'avifaune et chiroptères du marais et notamment les déplacements Est-Ouest

Gestion des déchets

Avoir un programme d'actions pour lutter contre les déchets, dépôts et écoulements (A6)
L'enlèvement des dépôts d'ordures et la prévention, verbalisation par la police

Sensibilisation et ouverture aux publics / Connaissance de marais pas les extérieurs :

Poursuivre les sorties à thème
Faire découvrir des métiers du marais
Aménager un sentier de découverte
Souhait que le marais acquière une notoriété plus importante

Maîtrise foncière

Poursuivre et améliorer la maîtrise foncière du site
La maîtrise foncière publique soit finalisée

Concertation et « faire ensemble »

Bien prendre en compte les attentes des acteurs des deux communes concernées (dont pêcheurs et chasseurs)
Mener une animation agricole pour limiter les impacts du maraîchage
Augmenter les temps d'échanges de terrain entre les acteurs (APN, FSC, FDPMA, ACCA, exploitant)
Harmoniser les différentes actions de gestion des acteurs
Informé le comité de pilotage des évolutions des projets d'urbanisation proche du marais (ZAC Ile porte)